



## Demande de titre de séjour pour conjoint

Par TOKPA, le **02/03/2015** à **22:22**

Bonjour,

Je voudrais savoir la procédure à suivre afin de régulariser ma situation. Je suis marié depuis février 2014. Je suis entré en France après un séjour en zone d'attente. J'ai reçu un sauf-conduit valable huit jours délivré par la police aux frontières. J'ai plusieurs preuves de vie commune, entre autres : compte bancaire joint, déclarations d'impôts, déclaration CAF, bail du logement, EDF à nos noms.

Cordialement.

Merci d'avance.